

Communiqué de presse du Conseil administratif

Aux représentant-e-s des médias

28 mars 2024

Le Conseil administratif propose un nouveau crédit pour la végétalisation du milieu urbain

Le Conseil administratif va proposer au Conseil municipal l'ouverture d'un crédit de 7'638'500 francs destiné à la végétalisation de zones à trafic modéré, à la reconversion d'espaces de stationnement en conflit avec des arbres existants et à la plantation de rues et d'espaces publics situés sur le domaine public.

La végétation, lorsqu'elle est considérée comme élément structurant des aménagements, permet de lutter efficacement contre les îlots de chaleur, la pollution et les inondations en ville. Avec cette demande de crédit, la Ville souhaite intervenir sur des opérations locales et intégrer le végétal et les aménagements paysagers en amont des projets urbains.

Trois axes, répondant aux objectifs figurant dans le Plan stratégique de végétalisation (PSV) 2030, ont été identifiés pour renforcer la résilience locale et améliorer la situation existante.

1. Zones à trafic modéré

L'objectif est d'améliorer et de renforcer la canopée par des plantations en zones à trafic modéré. Les nombreux espaces libérés lors de la mise en place de zones 30 représentent de réelles opportunités de plantations. Il s'agit principalement d'opérations ciblées, ne nécessitant pas de travaux lourds, et qui ont pour but de développer et d'améliorer la biodiversité en ville en créant des espaces naturels variés.

2. Reconversion d'espaces de stationnement en conflit avec des arbres existants

Le Service des espaces verts (SEVE) rencontre de nombreuses situations conflictuelles entre les arbres plantés dans les rues et les places de stationnement situés à leurs pieds causant blessures et dégradations au patrimoine arboré. Pour le sauvegarder et permettre la replantation d'arbres, une dizaine de sites ont été identifiés pour supprimer des places de stationnement, qui seront compensées dans les parkings à proximité.

3. Plantations de rues et d'espaces publics

La présence du végétal dans les rues de la ville doit absolument augmenter. Quels que soient sa nature, sa forme et son développement, qu'il soit en isolé, dans un massif ou dans un alignement, chaque individu contribue à renforcer le maillage vert existant. Pour cette raison, la Ville interviendra sur des espaces qui auront été préalablement identifiés et où les conditions optimales sont réunies pour des plantations pérennes.

Ces différentes actions, mises bout à bout contribuent à l'effort général de végétalisation et offrent un environnement plus attractif, une ville plus verte pour ses habitant-e-s.

Contact : Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité (DACM)

Mme Frédérique Perler, par l'intermédiaire de M. Marc Moulin, collaborateur personnel,
022 418 20 17 / 076 210 48 16 – marc.moulin@ville-ge.ch

Plan canicule en Ville de Genève : extension de la durée, des prestations et du public bénéficiaire

Le Département de la cohésion sociale et de la solidarité met en œuvre depuis 2014 un plan canicule visant à protéger les aîné-e-s et les personnes sans abri des grandes chaleurs. En 2024, pour s'adapter à la réalité du réchauffement climatique et répondre aux recommandations du Service du médecin cantonal, ce plan est une nouvelle fois renforcé.

Il s'étendra du 15 mai au 15 septembre (du 1^{er} juin au 31 août en 2023). Pour anticiper un éventuel niveau 4 d'alerte (10 jours consécutifs de canicule), le public pouvant bénéficier d'un suivi personnalisé sera élargi aux 65 ans et plus (précédemment 75 ans et plus), et à de nouveaux publics vulnérables, tels que les personnes en situation de handicap ou les femmes enceintes. L'accès gratuit à deux piscines municipales et désormais à quatre cinémas partenaires est reconduit.

Dès le 15 mai, les mesures suivantes seront prises en cas d'alerte canicule de niveau 3 (lorsque les températures moyennes dépassent 25°C pendant 5 jours consécutifs ou 27° pendant 3 jours consécutifs) :

- Toutes les personnes en âge AVS résidant sur le territoire la Ville de Genève, et qui ne sont pas déjà suivies par imad, peuvent s'inscrire pour recevoir un appel quotidien, dès lors que le plan canicule est activé. Ce contact permet de s'enquérir de leur santé et de s'assurer qu'elles n'oublient pas de boire de l'eau. Ce plan représente également une opportunité pour développer des solidarités de proximité et lutter contre l'isolement des aîné-e-s. Ce travail est effectué essentiellement par Cité Seniors et les Antennes équipes sociales de proximité, en partenariat avec imad, les polices municipale et cantonale, l'unité de la protection civile du Service logistique et manifestations.
- Accès gratuit en matinée aux piscines municipales (Vernets et Varembe) pour les habitant-e-s de la Ville de Genève en âge AVS.
- Accès à des lieux frais sur chaque rive permettant d'accueillir les personnes les plus vulnérables (personnes en âge AVS, femmes enceintes, personnes en situation de handicap) lors de périodes de canicule. Il s'agira notamment d'EMS, de cafétérias de centres commerciaux, de locaux municipaux tels que Cité seniors, du Musée d'ethnographie ou encore du hall de la piscine des Vernets. Le Service social assurera une tournée socio-sanitaire à travers ces lieux auprès du public. Il prévoit en outre une tournée supplémentaire pour les personnes sans abri.
- Accès gratuit à des séances de cinéma les après-midis pour les habitant-e-s de la Ville de Genève en âge AVS, ainsi qu'à un-e accompagnant-e, en partenariat avec les associations Les Scala et Cinélux.

Début mai, les personnes de 65 ans et plus (33 226 personnes en Ville de Genève) recevront un courrier les informant des mesures mises en place. Les personnes non suivies par imad sont invitées à s'inscrire, dès le 6 mai, au numéro gratuit 0800 22 55 11 pour bénéficier d'un soutien personnalisé.

Pour Christina Kitsos, Vice-présidente du Conseil administratif, en charge du Département de la cohésion sociale et de la solidarité, « la multiplication des épisodes de chaleur extrême, liés au réchauffement climatique, oblige à renforcer les chaînes de solidarité et à prendre les mesures qui s'imposent pour protéger les publics les plus vulnérables ».

Contact : Département de la cohésion sociale et de la solidarité (DCSS)

Mme Christiane Pasteur, adjointe de direction en charge de la communication,
022 418 49 22/ 076 358 73 86 – christiane.pasteur@ville-ge.ch

Le Conseil administratif valide la Stratégie d'arborisation municipale qui identifie les actions pour renforcer la présence de l'arbre en ville

Propriétaire de son domaine public, la Ville possède un potentiel d'espace de plantation important représentant environ 300 ha, c'est-à-dire près de 1/5^e de son territoire. La Stratégie d'arborisation, inscrite dans le cadre du Plan stratégique de végétalisation, a pour objectif de renforcer la présence d'arbres sur le domaine public et de proposer un schéma directeur ainsi qu'un plan d'actions.

Avec ce document, les services de la Ville ont ainsi un outil de travail à disposition qui propose des fiches de mesures génériques d'intervention et de principes techniques. Les premières suggèrent des leviers d'action selon le contexte urbain et les secondes précisent des recommandations pour l'arborisation existante, le choix des essences ou la gestion des eaux.

Pour définir les lieux prioritaires d'intervention, des critères ont été choisis : le taux de canopée, la température ressentie ou encore l'impact positif sur l'infrastructure écologique. Ces choix ont été aussi guidés par la volonté de préserver les habitant-e-s les plus précaires des fortes canicules.

Cohérente avec la Stratégie climat et coordonnée avec la révision du Plan directeur communal en cours, la Stratégie d'arborisation du domaine public identifie les actions destinées à répondre, notamment, à l'ambition d'augmenter le taux de canopée de 30%.

Contact : Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité (DACM)

Mme Frédérique Perler, par l'intermédiaire de Mme Catherine Armand, collaboratrice
personnelle, 022 418 20 32 / 079 203 23 75 – catherine.armand@ville-ge.ch